



**Organisation
mondiale de la Santé**

**COMITÉ DU PROGRAMME, DU BUDGET ET DE
L'ADMINISTRATION DU CONSEIL EXÉCUTIF**
Vingt-neuvième réunion
Point 2.1 de l'ordre du jour provisoire

**EBPBAC29/2
24 décembre 2018**

Rapport du Comité consultatif indépendant d'experts de la surveillance

Le Directeur général a l'honneur de transmettre ci-après au Comité du programme, du budget et de l'administration du Conseil exécutif, pour examen à sa vingt-neuvième réunion, le rapport soumis par le Président du Comité consultatif indépendant d'experts de la surveillance (voir l'annexe).

ANNEXE

**RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF INDÉPENDANT D'EXPERTS
DE LA SURVEILLANCE AU COMITÉ DU PROGRAMME,
DU BUDGET ET DE L'ADMINISTRATION, JANVIER 2019****INTRODUCTION**

1. Le Comité consultatif indépendant d'experts de la surveillance (ci-après « le Comité ») a été créé par le Conseil exécutif en mai 2009, en application de la résolution EB125.R1, avec pour mission de conseiller le Comité du programme, du budget et de l'administration (PBAC) et, par l'intermédiaire de celui-ci, le Conseil exécutif, sur les questions relevant de sa compétence, et notamment :

- examiner les états financiers de l'OMS, les rapports financiers et les politiques comptables ;
- fournir des avis sur l'adéquation des systèmes de contrôle interne et de la gestion des risques ;
- juger l'efficacité des fonctions de vérification intérieure et extérieure des comptes de l'Organisation, et assurer le suivi de la mise en œuvre des conclusions et recommandations découlant des vérifications.

2. Les membres actuels du Comité consultatif sont les suivants :

Nom	Date de nomination par le Conseil exécutif¹	Référence de la décision
D ^{re} Jeya Wilson (Présidente)	Mai 2015	EB137(4)
M. Robert Samels	Mai 2013	EB133(8)
M. Leonardo P. Gomes Pereira	Mai 2015	EB137(4)
M. Christof Gabriel Maetze	Mai 2017	EB141(2)
M. Jayant Karia	Mai 2017	EB141(2)

Outre les personnes susmentionnées, M. Christopher Mihm a été nommé par le Conseil exécutif en mai 2017.² Le Conseil exécutif a également décidé de prolonger d'une année le mandat du précédent Président du Comité, M. Robert Samels, qui s'achèvera en janvier 2019. Le mandat de M. Mihm débutera donc en janvier 2019.

3. Le présent document couvre les vingt-cinquième et vingt-sixième réunions du Comité qui se sont déroulées respectivement du 23 au 25 juillet 2018 et du 16 au 18 octobre 2018, la seconde de ces réunions s'étant tenue au Bureau régional OMS du Pacifique occidental (WPRO), à Manille. Au cours

¹ Par « date de nomination », on entend la date à laquelle la décision a été adoptée par le Conseil exécutif.

² Voir le document EB141(2) (2017).

de celle-ci, une mission d'une demi-journée a également eu lieu au Bureau de l'OMS aux Philippines. Le Comité s'est également réuni avec le Directeur du Centre mondial de services de l'OMS en Malaisie qui était présent à Manille.

4. Le Comité exprime sa reconnaissance sincère au Directeur régional pour le Pacifique occidental et à son équipe qui ont accueilli la vingt-sixième réunion du Comité consultatif indépendant d'experts de la surveillance en lui consacrant suffisamment de temps.

ÉTATS FINANCIERS

5. À sa vingt-cinquième réunion, le Comité a été informé des principaux aspects financiers du budget programme 2018-2019, y compris la situation relative aux fonds disponibles et aux dépenses au 30 juin 2018. Le Comité a noté que la disponibilité des fonds correspondait à celle des années précédentes et que des progrès satisfaisants avaient été réalisés concernant les programmes pour 2018-2019. Il a conseillé à la direction de hiérarchiser les besoins en matière de dépenses et de déterminer les activités susceptibles d'être réduites ou éliminées en cas de déficit de financement.

SERVICES DE CONTRÔLE INTERNE

6. À chacune des deux réunions, le Comité a rencontré le Directeur du Bureau des services de contrôle interne (IOS), à la fois en privé et en présence de membres de la direction. Au cours de la visite au Bureau régional du Pacifique occidental, il a également passé en revue les vérifications relatives à la Région.

7. Le Comité a constaté avec satisfaction que les postes à pourvoir ne sont plus gelés et que le recrutement concernant certains des postes à durée déterminée et à court terme avance. Le plan de vérification interne pour 2018 progresse de manière satisfaisante et la proportion de recommandations « en suspens et en retard » a été ramenée de 11,2 % en juillet 2018 à 8,2 % en octobre 2018. Le Comité encourage la direction à prendre les mesures voulues pour réduire encore cette proportion.

8. Des informations actualisées sur les enquêtes en cours ont été transmises au Comité consultatif. Au total, le Bureau des services de contrôle interne a reçu 106 nouveaux rapports faisant état d'irrégularités présumées jusqu'en octobre 2018, contre 82 en 2017. Le Comité note que cette augmentation est dans une certaine mesure le fruit de la sensibilisation accrue suscitée dans l'Organisation dans le but de combattre la fraude et les irrégularités.

9. Le Comité a relevé que les enquêtes en cours en 2018 respectent les critères de performance et se déroulent en temps voulu ; que la priorité est donnée aux cas de harcèlement ; et que les cas de harcèlement et d'exploitation sexuels sont immédiatement traités. La majorité des rapports soumis concernent des cas de fraude et de corruption. Cela est peut-être dû à l'élaboration d'une politique judicieuse de signalement des actes répréhensibles et à son application. Le Comité encourage néanmoins le Bureau des services de contrôle interne à procéder à des vérifications judiciaires et prie la direction de renforcer encore les contrôles internes et de mettre en place des outils permettant de repérer les cas de fraude en amont.

10. Le Comité a pris note avec satisfaction du projet de plan pour 2019 du Bureau des services de contrôle interne.

VÉRIFICATION EXTÉRIEURE DES COMPTES

11. À sa vingt-cinquième session, le Comité a eu une réunion avec les Commissaires aux comptes qui lui ont fait part des principaux points du rapport de vérification extérieure des comptes de 2017, des états financiers du fonds de l'Assurance-maladie du personnel (SHI) pour 2017 et du plan de vérification extérieure des comptes pour 2018. Il a noté que le Commissaire aux comptes n'avait émis aucune réserve quant aux états financiers du fonds de l'Assurance-maladie du personnel pour 2017.

12. Le Comité a examiné le plan de vérification extérieure des comptes pour 2018 et estime qu'il est géré en coordination avec le plan de vérification du Bureau des services de contrôle interne et que les doublons sont évités.

13. Une réunion privée a eu lieu avec les Commissaires aux comptes.

EXAMEN DU BUREAU RÉGIONAL DU PACIFIQUE OCCIDENTAL ET DU BUREAU DE L'OMS AUX PHILIPPINES

14. Le Directeur régional et le Directeur de la gestion des programmes ont présenté un tableau d'ensemble de la Région et de la structure organique qui appuie le soutien technique effectif apporté aux pays de la Région.

15. La Région du Pacifique occidental est la seule Région disposant d'une équipe de législation sanitaire, dont les services sont très fortement sollicités par les pays de la Région qui connaissent une forte croissance économique. C'est là selon le Comité un bon exemple des meilleures pratiques à partager avec les autres Régions.

16. Il existe une bonne gestion des équipes régionales et de pays et une bonne coordination entre elles, grâce au rôle assuré par le Comité du programme. Les programmes techniques aux trois niveaux de l'Organisation collaborent de manière satisfaisante moyennant des réseaux de communication solides tels que les réseaux de catégories et les réseaux de secteurs de programmes.

17. Le Bureau régional et les bureaux de pays suivent attentivement les recommandations issues de la vérification et ont toujours rapidement répondu à tous les rapports de vérification. Il convient de saluer l'absence de retard dans la présentation des rapports sur la coopération financière directe concernant la Région depuis 2015 et la réalisation régulière d'activités de vérification pour renforcer la conformité et la responsabilisation concernant ces rapports. Le Comité est heureux de noter que la Région dispose d'une solide structure de conformité et de gestion des risques.

18. La Région gère les ressources humaines de manière globale en établissant constamment des prévisions des besoins en ressources et en assurant leur gestion en amont. Elle souhaiterait voir l'Organisation mettre formellement en place un plan de carrière pour la jeune génération.

19. Le Représentant de l'OMS aux Philippines a présenté un exposé éloquent sur l'action de l'Organisation au niveau du pays. Le Comité s'est félicité de l'approche suivie par le Bureau de l'OMS aux Philippines pour la planification de son action conformément à la structure énoncée dans le treizième programme général de travail.

20. Le Comité a noté que le Bureau de l’OMS aux Philippines collabore de manière efficace avec le Ministère de la santé pour relever certains des défis sanitaires auxquels le pays est confronté et que ses activités sont alignées sur la stratégie régionale concernant le droit à la santé, particulièrement en ce qui concerne son application à la couverture sanitaire universelle.

21. L’attention du Comité a été appelée sur la nécessité d’adopter un langage « unifié » à l’échelle de l’Organisation alors que diverses terminologies techniques sont actuellement utilisées par les différents bureaux de l’Organisation.

EXAMEN DU CENTRE MONDIAL DE SERVICES (GSC), KUALA LUMPUR

22. Le Comité a été informé de la situation concernant les opérations du Centre mondial de services (GSC) par le Directeur du Centre. Le fonctionnement du Centre suit une approche axée sur la clientèle et donne satisfaction. Le Centre a obtenu des certifications du Chartered Institute of Management Accountants (CIMA) et de l’Association of Chartered Certified Accountants (ACCA), ainsi que l’ISO9001:2015 ; il a fait la preuve de son efficacité opérationnelle comparativement aux entités des Nations Unies et à d’autres entités du secteur public. Le GSC entreprendra prochainement une enquête sur la satisfaction de la clientèle pour évaluer son efficacité et déterminer les secteurs appelant un renforcement ou de nouvelles améliorations.

CONFORMITÉ, GESTION DES RISQUES ET ÉTHIQUE

23. Le Comité continue de suivre les progrès en matière de gestion des risques, notamment en ce qui concerne les principaux risques de l’OMS et la mise en œuvre des recommandations du rapport Baldwin,¹ et note que le processus de gestion des risques progresse avec la création du Comité sur les risques, chargé d’examiner et de gérer les principaux risques. Dans le contexte du Bureau régional du Pacifique occidental également, le Comité est rassuré par cette maturité croissante qui devrait permettre de modifier l’approche en matière de risques qui était celle de la Région.

24. Le Comité est rassuré de constater que la direction s’est pleinement engagée à enquêter sur l’ensemble des allégations de harcèlement et d’abus sexuels.

PROJET DE TRANSFORMATION DE L’OMS

25. Des informations actualisées sur le projet de transformation de l’OMS, qui reconnaît pleinement la fonction normative de l’Organisation et cible les besoins des pays et l’impact au niveau local, ont été présentées au Comité à sa vingt-cinquième réunion.

26. Le Comité consultatif reconnaît que le projet de transformation appelle des changements dans l’ensemble de l’Organisation et aura une incidence particulière sur les fonctions du Siège. Il relève que, comme pour toute initiative visant à un changement d’envergure, on se heurtera à une résistance au changement. La direction est consciente de ce défi et met au point une stratégie de mise en œuvre.

¹ Examen externe de la gestion des risques de l’OMS confié au bureau de consultants Baldwin.

27. Au cours de la visite au Bureau régional du Pacifique occidental et au Bureau de l'OMS aux Philippines, le Comité a reçu des informations détaillées sur les progrès du projet de transformation au niveau régional et au niveau des pays. Les aspects importants du projet sont bien compris et le Bureau régional appuie les pays dans l'application du programme plus avant en veillant à la collaboration et au suivi.

28. Les objectifs du projet sont bien compris et clairement alignés d'un bureau de pays à l'autre, ainsi qu'avec le Bureau régional et le Siège pour parvenir à une normalisation des biens publics mondiaux, du cadre d'impact et du cadre de contrôle interne aux trois niveaux de l'Organisation. Le représentant de l'OMS aux Philippines a répété que la voix du bureau de pays était écoutée attentivement.

29. Constatant que de nombreux pays de la Région connaissent une forte croissance économique et vont progressivement devenir des pays à haut revenu ces prochaines années, le Comité espère que, dans le cadre du projet de transformation, l'Organisation tiendra compte de cette évolution pour réaligner en conséquence sa stratégie d'appui à ces pays.

30. Il convient d'appliquer au projet de transformation les principes de gestion des projets, notamment concernant la portée et la détermination du rôle des consultants, et de soumettre le projet à une vérification.

PROGRAMME OMS DE GESTION DES SITUATIONS D'URGENCE SANITAIRE (WHE)

31. Le Comité continue de suivre le fonctionnement des procédures d'urgence, et leur coordination avec les opérations courantes de l'OMS. À sa vingt-cinquième réunion, une vue d'ensemble du cadre conceptuel, du budget, du financement, des ressources humaines, de la délégation de pouvoirs, des achats, des modes opératoires normalisés et des procédures institutionnelles du Programme OMS de gestion des situations d'urgence sanitaire a été présentée au Comité. Le Programme reconnaît l'importance de la collaboration avec les autres départements pour l'ensemble des fonctions, et les procédures d'appui d'urgence donnent satisfaction.

32. Un exposé complet sur le programme de gestion des situations d'urgence de WPRO a été présenté au Comité à sa vingt-sixième réunion. La structure et l'organisation de l'équipe ainsi que l'alignement des rôles et responsabilités permettent une gestion efficace des situations d'urgence. Le Comité reconnaît les efforts consentis par l'équipe pour assurer la bonne exécution du programme, afin d'apporter un soutien aux pays de la Région, dont beaucoup sont exposés à des situations d'urgence graves.

ÉVALUATION ET APPRENTISSAGE INSTITUTIONNEL

33. Le Représentant du Directeur général chargé de l'évaluation et de l'apprentissage institutionnel a fait le point de la situation sur les évaluations achevées et en cours. Le Comité constate avec satisfaction que la direction accorde une attention particulière à la mise au point d'une approche systématique pour la mise en œuvre des recommandations issues des vérifications, évaluations et examens.

AUTRES QUESTIONS

34. **Transition pour la poliomyélite.** Le Comité a examiné le plan d'action stratégique pour la transition et sa mise en œuvre. Il reconnaît le travail considérable effectué pour que les pays exempts de poliomyélite puissent passer à la phase postéradication. Certains pays ayant déjà atteint cette phase, il encourage la direction à mettre en œuvre les mesures concernant la transition dans ces pays.

35. **Technologie de l'information.** Des informations actualisées sur la feuille de route TI, comprenant les recommandations non encore mises en œuvre du rapport du Commissaire aux comptes et un plan de clôture, ont été fournies au Comité à sa vingt-cinquième réunion. Un exposé sur la gouvernance de la technologie de l'information et les activités de cybersécurité a également été présenté. Le Comité a constaté avec satisfaction que des mesures ont été prises pour donner suite aux cinq recommandations non encore mises en œuvre et que ces dossiers seraient clos au cours des prochains mois. Le Département Gestion et technologies de l'information a défini les occasions qui s'offraient en matière d'amélioration de la cybersécurité et indiqué que des mesures sont prises pour remédier aux carences identifiées au sein de l'Organisation. Le Comité a noté que des investissements récurrents considérables sont nécessaires pour assurer l'exécution des mesures de cybersécurité à l'avenir et il encourage la direction à veiller à ce que des ressources suffisantes financières et humaines soient disponibles à cette fin. À cet égard, il a proposé à la direction de collaborer avec les autres organisations du système des Nations Unies sous les auspices du Comité de haut niveau des Nations Unies sur la gestion.

36. **Argumentaire d'investissement de l'OMS.** Des informations complètes sur l'argumentaire d'investissement de l'OMS ont été présentées au Comité qui a constaté avec satisfaction qu'il articule les buts et objectifs du plan stratégique quinquennal et les cibles du triple milliard. Le Comité est sensible au fait que, si le rôle normatif de l'OMS est maintenu, le plan met suffisamment l'accent sur les pays, les données, la recherche et l'innovation. Il se félicite de l'argumentaire d'investissement.

37. **Gestion de la collaboration mondiale et collaboration avec les acteurs non étatiques.** Le Comité a été informé de l'évolution de la situation concernant la gestion de la collaboration mondiale et la collaboration avec les acteurs non étatiques, et note que le cadre et les systèmes de gestion de la collaboration mondiale sont alignés sur le projet de transformation de l'OMS.

**D^{re} Jeya Wilson (Présidente), Robert Samels, Christof Maetze,
Leonardo Pereira, Jayant Karia**

= = =